

Metz, le 13 août 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN  
Tél : 03 87 28 30 80 – Port. 06 38 42 01 70  
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Monsieur le Maire  
de la Ville de Sarreguemines  
2, rue du Maire Massing  
C.S. 51109  
57216 SARREGUEMINES Cédex

**OBJET** : Gestion des eaux pluviales du projet de création d'un institut de formation en soins infirmiers et mise à jour administrative du pluvial du secteur de l'hôpital Robert Pax à Sarreguemines

**Porter à connaissance EP – Mesures de publicité**

**RÉF.** : Dossier CASCADE n° 57-2024-00400

**P.J.** : - le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
- la fiche descriptive

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux pluviales» au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement, déposé par Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Robert Pax concernant la gestion des eaux pluviales de l'ensemble Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et secteur de l'hôpital Robert Pax sur votre commune, est recevable.

Le projet prévoit la gestion par infiltration/stockage/restitution des eaux pluviales provenant du bâtiment et des stationnements du projet IFSI, ainsi que la mise à jour administrative des ouvrages de gestion des eaux pluviales de l'ensemble bâtiments, parkings et voiries diverses du centre hospitalier général qui a bénéficié d'une autorisation initiale par récépissé de déclaration en date du 30 mai 2005 au titre de la loi sur l'eau.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M. Le directeur du centre hospitalier valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER